

AU SOMMAIRE

LE CONTEXTE RÉGIONAL ET MÉTROPOLITAIN	3
LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE	5
SAINT-ETIENNE : DES DYNAMIQUES	10

LES DONNÉES DU TERRITOIRE

Les mobilités résidentielles dans la Loire



Cette note propose une analyse des flux résidentiels au départ, à destination et au sein de la Loire. Après une approche régionale et métropolitaine, la situation du département et de ses EPCI est analysée. Enfin, un zoom est proposé sur la ville et la Communauté Urbaine de Saint-Etienne, avec une comparaison aux autres grands pôles urbains régionaux que sont Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand.



Eléments méthodologiques

Une information issue des bulletins individuels du recensement

Cette note s'appuie sur les dernières données fournies par l'INSEE* sur les migrations résidentielles, à savoir le fichier détail 2014 des mobilités résidentielles commune de résidence / commune de résidence antérieure, lui-même issu de l'exploitation des bulletins individuels du recensement.

Une analyse des changements de résidence une année plus tôt

On s'intéresse aux flux de personnes dont la résidence au 1er janvier 2013 était différente de celle occupée au moment du recensement, contrairement aux précédents recensements (jusqu'en 2010) qui interrogeaient les personnes sur leur lieu de résidence 5 ans auparavant. En conséquence, l'INSEE demande de ne pas comparer les fichiers détail 2008 et 2014, d'où l'impossibilité de mesurer des évolutions sur des périodes longues.

Des caractéristiques des individus à la date du recensement

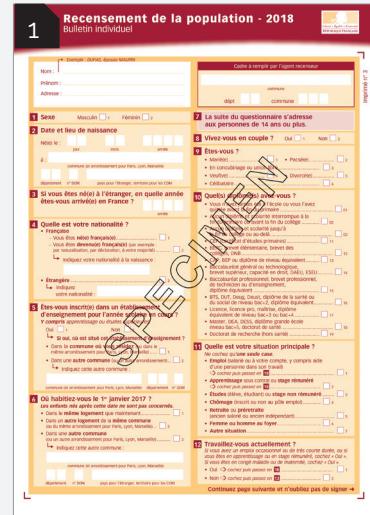
L'INSEE prend en compte les caractéristiques des personnes interrogées au moment du recensement (et non au moment de leur mobilité). Les migrations résidentielles étant souvent liées à des changements, familiaux ou professionnels, il faut être prudent quant à l'analyse des déterminants de la migration.

Un solde migratoire limité aux échanges au sein du territoire français

Pour les échanges migratoires avec l'étranger, seuls les entrants en France sont connus. Les sortants ne le sont pas car, ayant quitté le territoire français, ils ne sont pas dans le champ du recensement. On ne peut donc pas calculer un solde migratoire incluant les échanges avec l'étranger, échanges qui en conséquence ne seront pas pris en compte dans cette note.

A noter

L'analyse des flux, des soldes et des caractéristiques des nouveaux et anciens emménagés sera faite par habitant. Pour des raisons de lisibilité, tous les chiffres inscrits dans la note sont arrondis à la dizaine.



1. Photo : Extrait de bulletin individuel du recensement - ©epures /

2. Photo : Passants, Place de l'Hôtel de ville, Saint-Etienne - ©epures

* Institut National de la Statistique et des Études Économiques

LE CONTEXTE

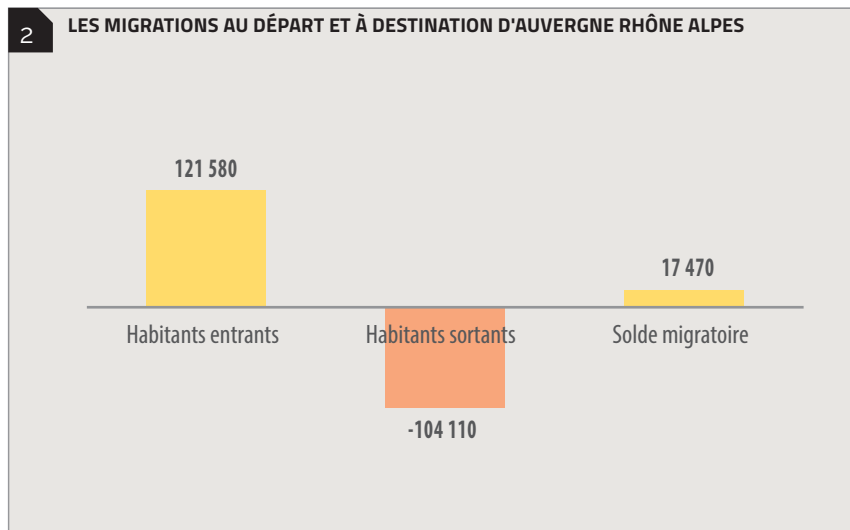
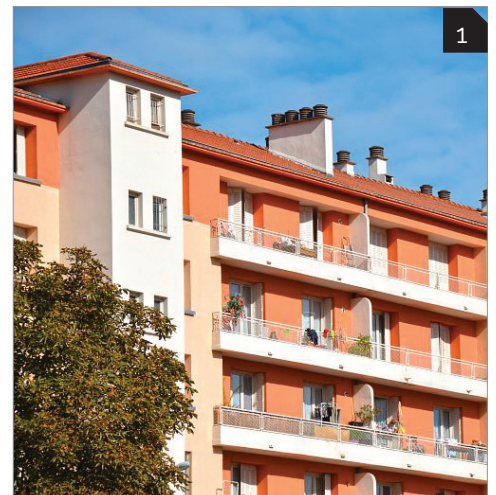
| régional et métropolitain |

1. **Photo :** Immeuble, Saint-Chamond - ©epures /
 2. **graphique :** Source : INSEE, RP 2014 ; traitement epures

* Cf « Atlas Auvergne Rhône Alpes – tome 3 : un regard expert sur les déplacements, les flux et les mobilités », INSEE Auvergne-Rhône-Alpes, agences d'urbanisme de Lyon, de Saint-Étienne, de Grenoble et de Clermont-Ferrand et Préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes, 2017.

UNE RÉGION ATTRACTIVE

La région Auvergne-Rhône-Alpes est attractive auprès des autres régions françaises. En 2014, elle affiche un solde migratoire positif de 17 500 personnes, soit, par rapport à la population en place, un gain de +0,23%. Cette attractivité s'exerce essentiellement auprès des actifs et des étudiants, alors que les retraités sont davantage attirés par les régions des littoraux atlantique et méditerranéen*.



L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYON SAINT-ETIENNE : UNE DYNAMIQUE POSITIVE, MAIS DES CONTRASTES ENTRE LES TERRITOIRES

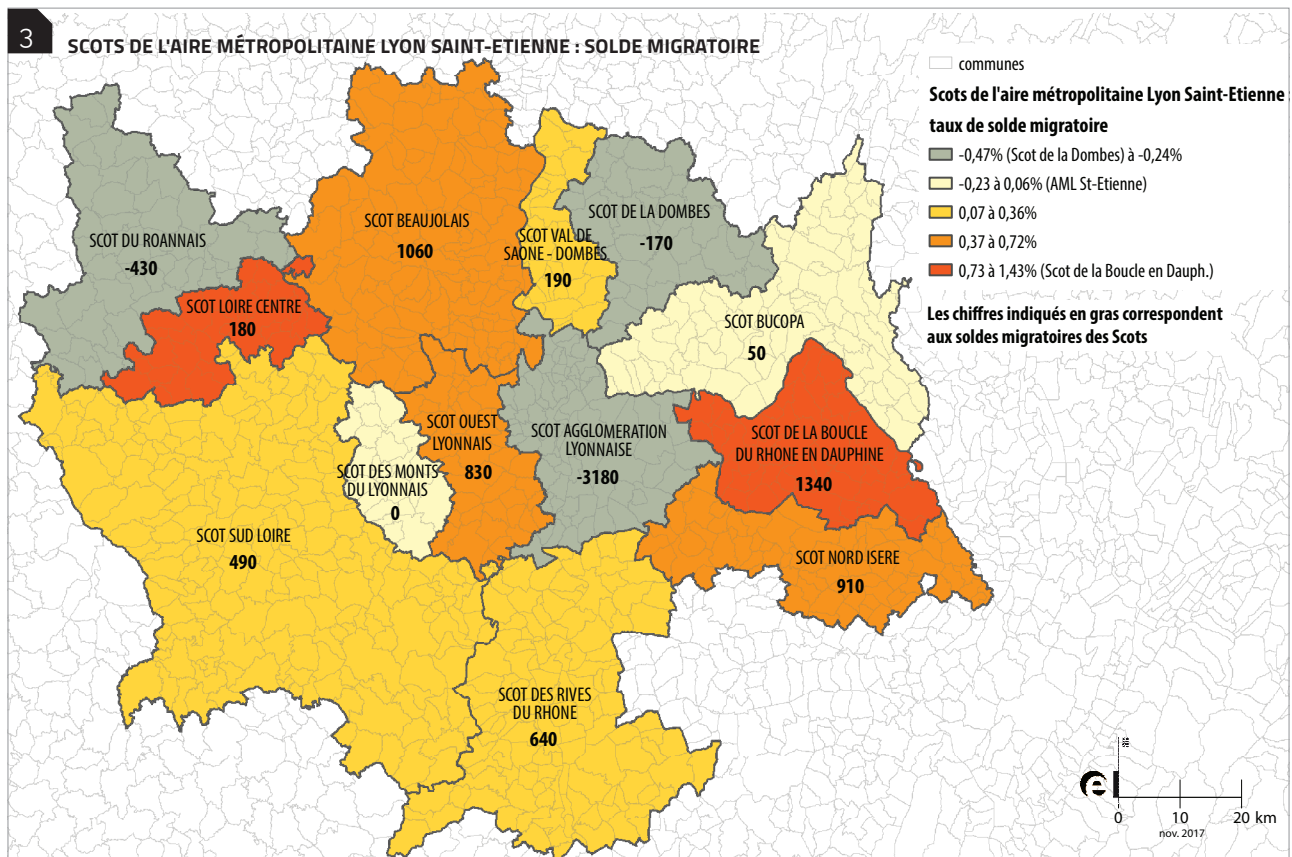
On entend par « aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne » les territoires des 13 Scots autour de Lyon et Saint-Etienne formant un ensemble urbain de 3,3 millions d'habitants sur un espace de 12 000 km².

En un an, l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne a accueilli 70 730 personnes et en a perdu près de

68 880, d'où un solde migratoire de 1 850 personnes, ce qui correspond à un gain de 0,06% par rapport à la population en place.

Cette tendance positive masque des contrastes importants entre les Scots : certains territoires, tels que le Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné, le Scot Loire Centre ou le Scot de l'Ouest Lyonnais connaissent une très forte attractivité tandis que d'autres, tels que le Scot du Roannais ou le Scot de la Dombes, perdent des habitants.

Au-delà des différences de solde migratoire, les territoires urbains d'une part et périurbains ou ruraux d'autre part se différencient par rapport au profil des habitants mobiles. Les Scots lyonnais, stéphanois et roannais se caractérisent par des nouveaux arrivants jeunes, élèves ou étudiants, se logeant dans le parc locatif privé mais aussi dans le parc atypique (meublé, logé gratuit, etc.) et vivant seuls. A l'inverse, les nouveaux habitants des Scots périurbains et ruraux sont relativement plus âgés et vivent en couple ou en famille.



LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE :

| des flux équilibrés, avec des disparités entre les intercommunalités urbaines et rurales |

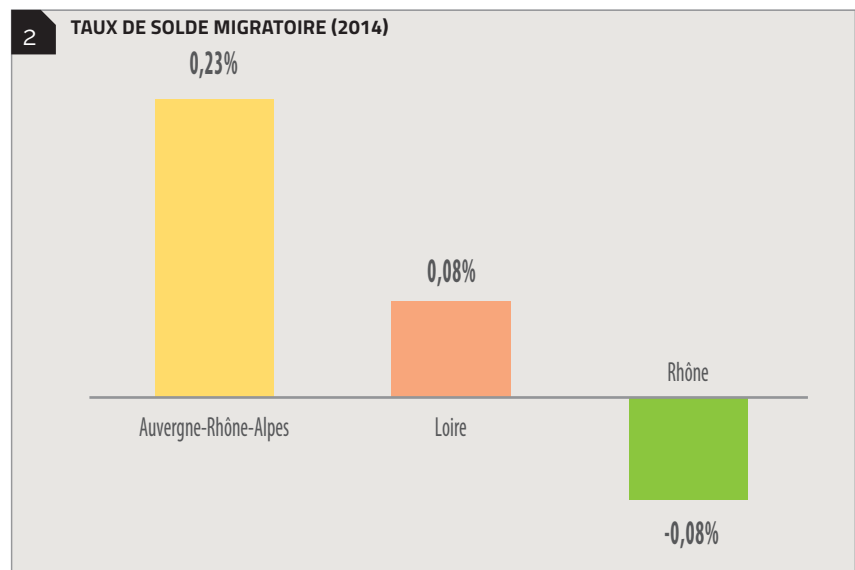


UN SOLDE MIGRATOIRE À L'ÉQUILIBRE

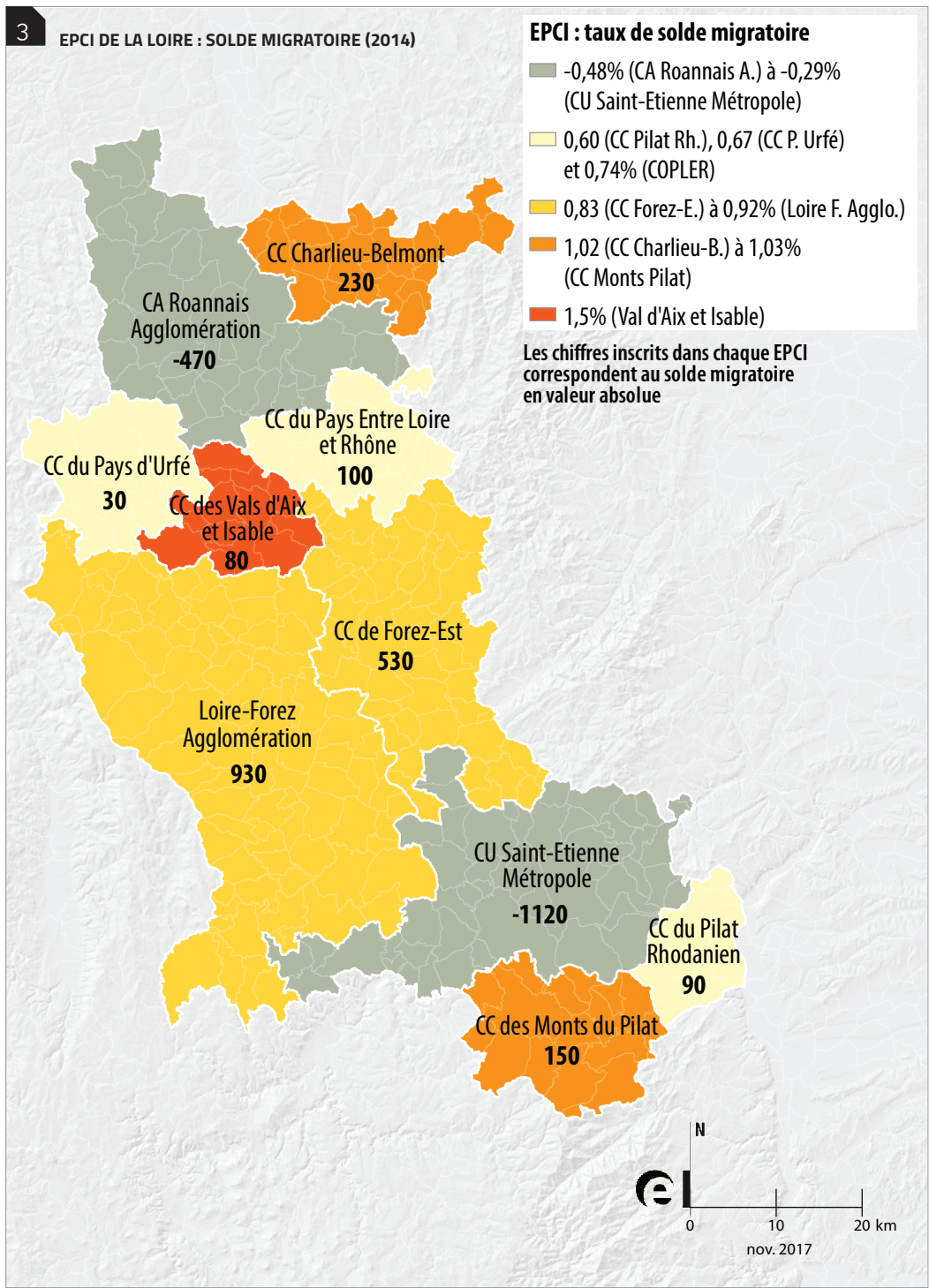
Le département de la Loire présente, à l'image de celui du Rhône, des flux équilibrés. Entre 2013 et 2014, la Loire a accueilli 16 300 personnes, et dans le même temps, 15 700 personnes ont quitté le département, d'où un solde très légèrement positif, ce qui correspond à un taux de solde migratoire de +0,08%.

Cette situation est proche de celle du département du Rhône dont le solde migratoire est lui aussi à l'équilibre.

Les échanges entre la Loire et les autres territoires sont excédentaires avec le Rhône, la Saône-et-Loire, mais aussi des départements plus lointains (Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône, DOM...) et sont déficitaires avec la Haute-Loire, Paris, le Puy-de-Dôme, l'Ardèche et la Drôme.



1. Photo : Passants, Saint-Etienne - ©epures - ©epures / 2. graphique : Source : INSEE, RP 2014 ; traitement epures



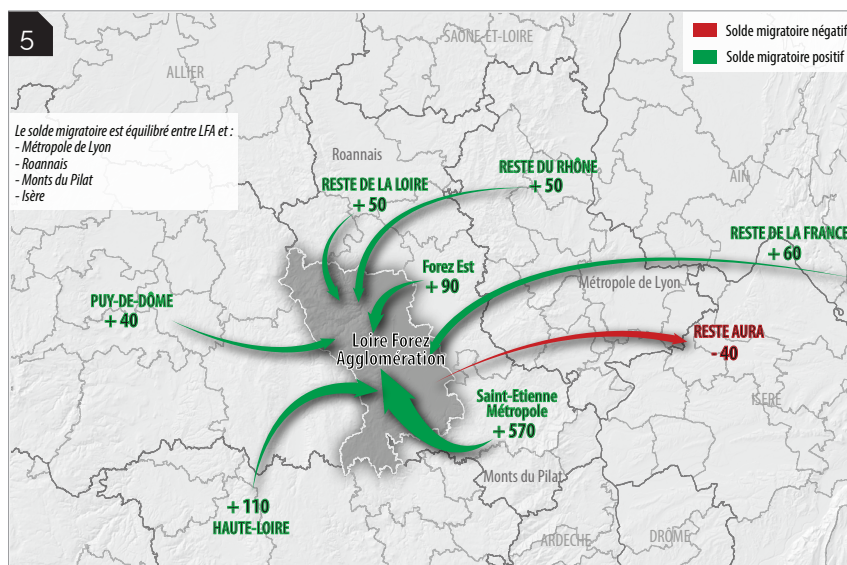
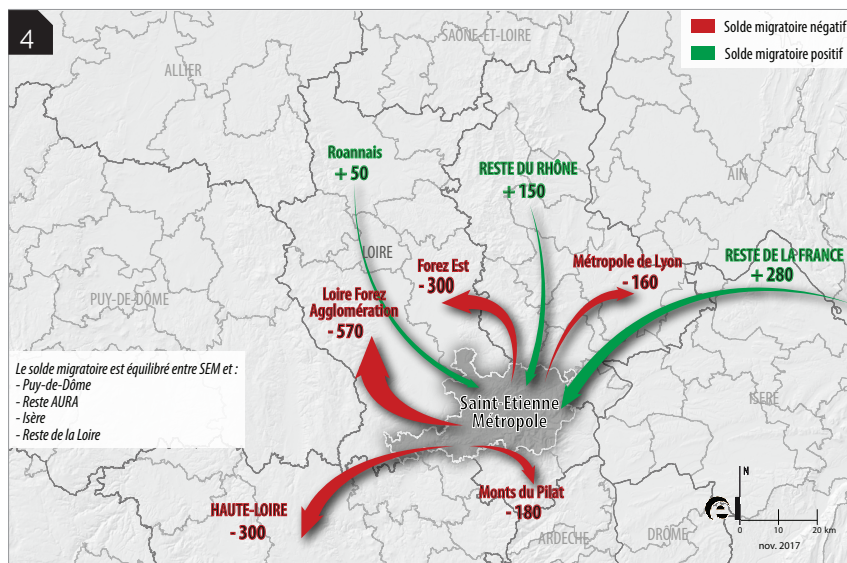
ZOOM SUR LA COMMUNAUTÉ URBAINE ET LES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION

Saint-Etienne Métropole : des départs vers Loire Forez Agglomération et la Haute-Loire mais une attractivité vis-à-vis des autres régions françaises

La Communauté urbaine de Saint-Etienne Métropole est marquée par des arrivées depuis les territoires lointains (France hors Auvergne Rhône Alpes) et avec le Rhône hors Métropole de Lyon alors qu'elle perd des habitants au profit de territoires voisins, dans le Sud Loire (Loire Forez Agglomération et la CC de Forez-Est) ou en Haute-Loire. Ce rôle d'accueil des personnes venus de loin souligne la fonction de centralité de la Communauté Urbaine.

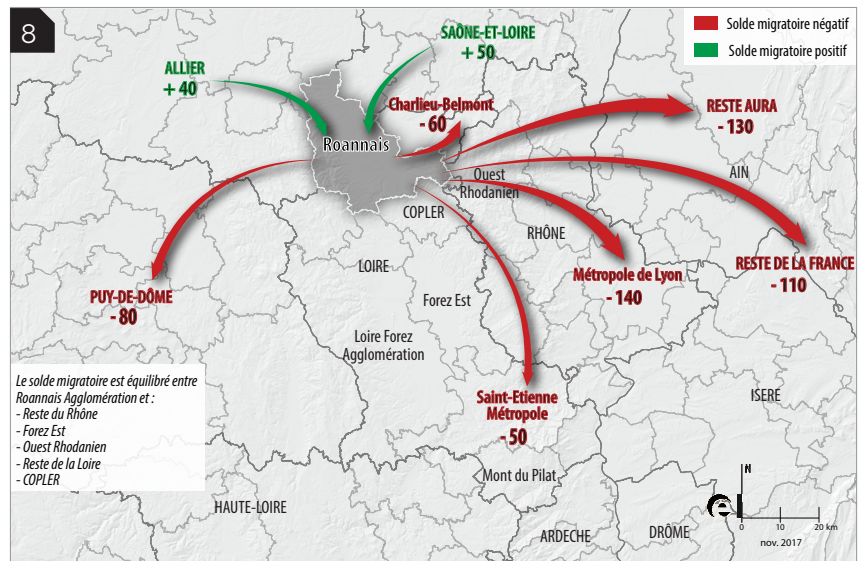
Loire Forez Agglomération : une forte attractivité auprès de Saint-Etienne Métropole

Loire Forez Agglomération, de plus petite taille que Saint-Etienne Métropole, génère aussi trois fois moins de flux que cette dernière. Elle attire essentiellement des habitants de la Communauté urbaine ainsi que, dans une moindre mesure, de la Haute-Loire et de la Communauté de communes de Forez Est.



Roannais Agglomération : des départs vers SEM, la Métropole de Lyon et le reste de la région

Comme Loire Forez Agglomération, Roannais Agglomération génère un volume de flux modeste (près de 7 000 entrées-sorties en un an). L'agglomération est déficitaire dans ses échanges avec la Métropole de Lyon ainsi qu'avec des territoires plus lointains (reste de la Région, reste de la France). Les échanges sont légèrement négatifs avec le Puy-de-Dôme, la Communauté de communes de Charlieu Belmont et Saint-Etienne Métropole. A l'inverse, Roannais Agglomération est très légèrement attractive auprès des départements de l'Allier et de la Saône-et-Loire.



DES PROFILS DE PERSONNES MOBILES, SOCIALEMENT DIFFÉRENCIÉS ENTRE LES EPCI DE LA LOIRE

L'analyse des profils des « nouveaux » et des « anciens » habitants éclaire les mouvements de recomposition socio-démographique à l'œuvre dans les territoires. Cependant, cette approche reste mineure dans l'explication des évolutions sociales, pour deux raisons :

- la majorité des migrations résidentielles sont de courtes distances (au sein de l'EPCI ou de la commune)
- les populations en place sont elles aussi traversées par des mutations sociales ou démographiques (changement de PCS, évolution des revenus, vieillissement, naissances, décohabitation...)

9	Modèle	Population arrivée	Population partie
	Métropole	Jeunes en formation arrivant dans le parc meublé Personnes arrivant dans le parc public	Couples d'actifs (PCS sup) et retraités, accédant à un bien individuel
	Ville moyenne - profil modeste	Personnes modestes, familles monoparentales, arrivant dans le parc public	Jeunes en formation, arrivant dans le parc privé ou meublé Couples actifs de PCS diversifiée, accédant à un bien individuel
	Périurbain - profil aisé	Couples d'actifs de PCS sup. et retraités, accédant à un bien individuel	Jeunes en formation, arrivant dans le parc privé ou meublé
	Périurbain	Couples d'actifs de PCS diversifiée et retraités, accédant à un bien individuel	Jeunes en formation, arrivant dans le parc privé ou meublé
	Périurbain - profil modeste	Couples avec enfants de PCS modeste, actifs ou chômeurs, emménageant dans une maison en location du parc privé	Jeunes en formation, arrivant dans le parc privé ou meublé
	Secret statistique	Des échanges migratoires trop faibles pour caractériser les ménages mobiles	

Les spécificités des personnes arrivées ou reparties d'un EPCI de la Loire mettent en lumière des profils d'EPCI :

- un profil de **métropole** pour Saint-Etienne Métropole, ville universitaire qui se caractérise par l'accueil de jeunes en formation (lycée ou post-bac) dans le parc meublé et le départ de couples d'actifs et de retraités qui accèdent à un bien individuel

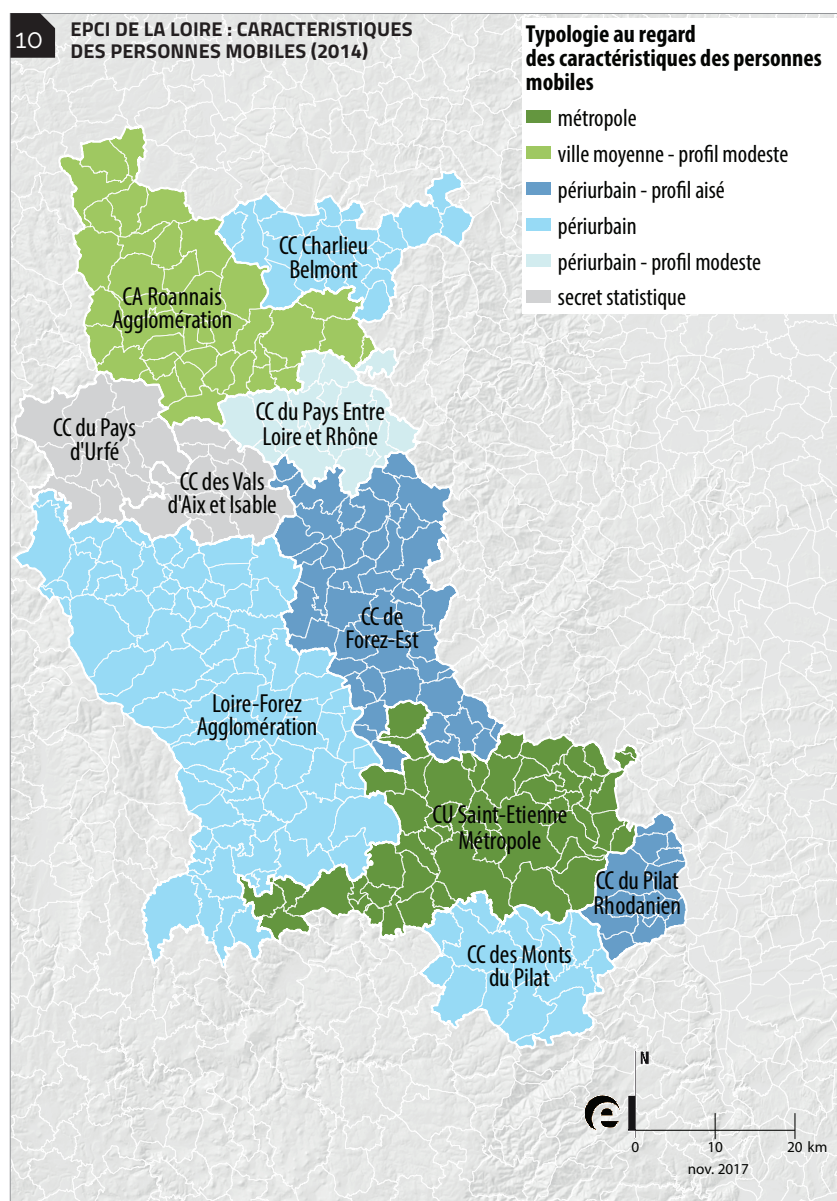
- un profil de **ville moyenne** pour Roannais Agglomération, qui malgré son caractère urbain, présente un déficit de jeunes élèves ou étudiants et accueille plutôt des personnes modestes. Comme Saint-Etienne Métropole, Roannais Agglomération perd des couples d'actifs accédant à la propriété.

- pour toutes les autres EPCI, des profils **périurbains**, c'est-à-dire qu'elles perdent des jeunes en formation et qu'elles gagnent des couples d'actifs s'installant de préférence dans une maison. Cependant les caractéristiques socio-professionnelles des arrivants distinguent plusieurs types d'EPCI :

- un profil **périurbain aisé** pour les CC de Forez-Est et du Pilat Rhodanien (les arrivants ont des PCS supérieures ou sont retraités)

- un profil **périurbain « moyen »** pour Loire Forez Agglomération, la CC de Charlieu Belmont et la CC des Monts du Pilat (les arrivants sont de PCS diversifiées)

- un profil **périurbain modeste** pour la CC du Pays entre Loire et Rhône, qui attire des couples avec enfants de PCS modestes, actifs ou chômeurs et qui s'installent en location dans une maison du parc privé.



Enfin, les Communautés de communes des Vals d'Aix et d'Isable et du Pays d'Urfé génèrent des flux trop faibles pour pouvoir être analysés en terme de typologie des personnes mobiles.

8. 10. Cartographies : Sources : INSEE RP 2014, traitements epures / **9. tableau :** Source : INSEE, RP 2014 ; traitement epures

SAINT-ETIENNE :

DES DYNAMIQUES

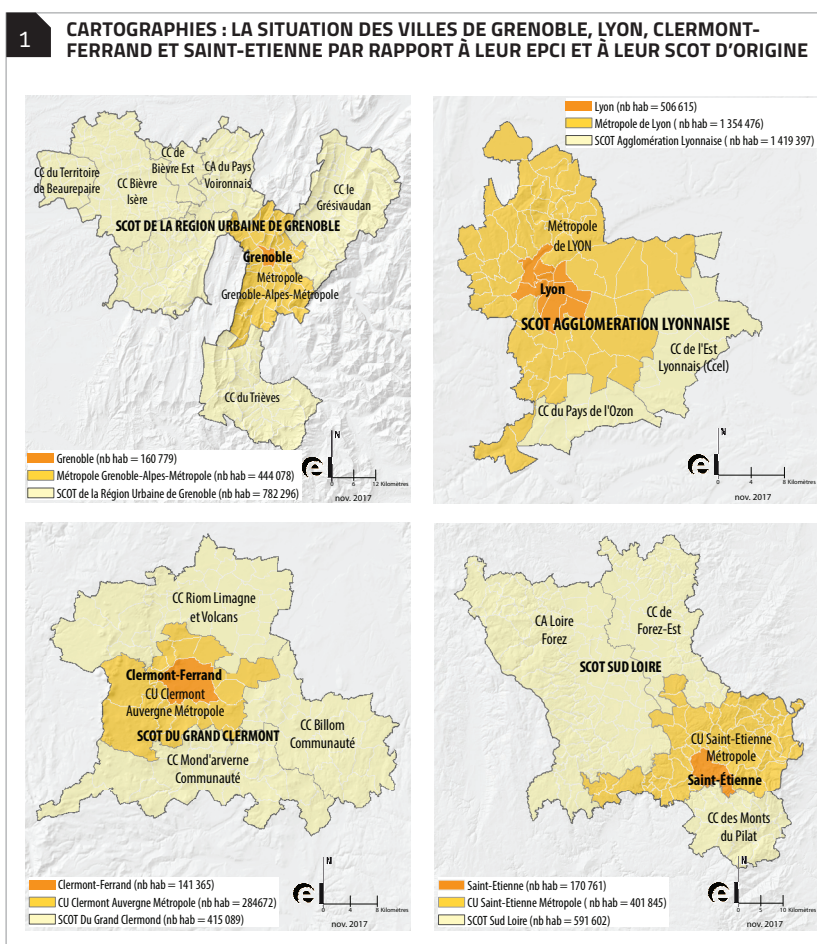
semblables à celles des grands pôles urbains

L'approche comparative des EPCI de la Loire ne permet pas à elle seule de comprendre les spécificités de Saint-Etienne Métropole et de sa ville centre : l'analyse de la situation des autres grands pôles urbains régionaux montre que la dynamique stéphanoise, loin de faire exception, est proche de celle de Lyon et Grenoble.

DES VILLES CENTRES QUI PERDENT DES HABITANTS ESSENTIELLEMENT VERS LEUR PROCHE PÉRIPHÉRIE

Les villes centres ont un solde migratoire nettement négatif, à l'exception de la commune de Clermont-Ferrand, qui se situe à l'équilibre. Grenoble subit le déficit le plus fort, alors que Lyon et Saint-Etienne connaissent une perte d'habitants modérée.

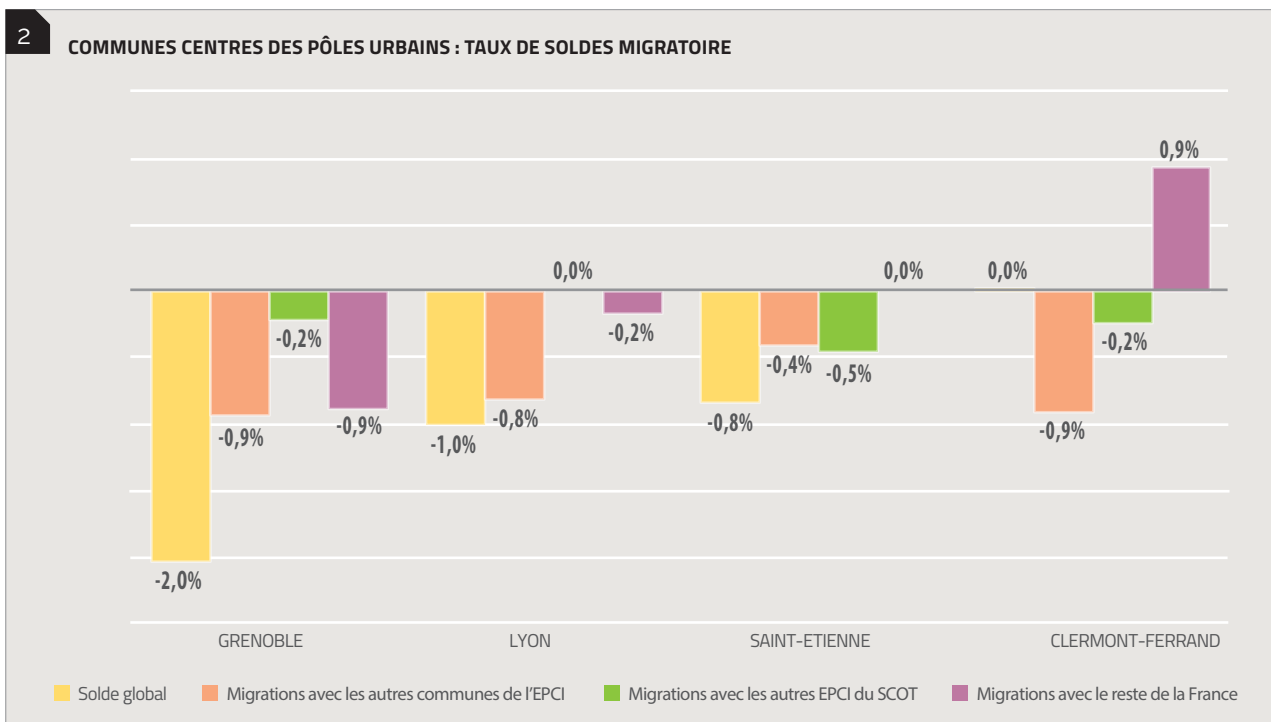
Quelle que soit la ville centre, les échanges avec le reste de l'EPCI se soldent par une perte d'habitants, comprise entre -0,9 et -0,4%. Même constat, mais plus nuancé, pour les échanges avec les EPCI du même Scot (-0,5 à -0,2%), à l'exception de Lyon*.



1. Cartographies : Sources : IGN BD Topo, INSEE RP 2014, traitements epures /

2. 3. graphiques : Source : INSEE, RP 2014 ; traitement epures

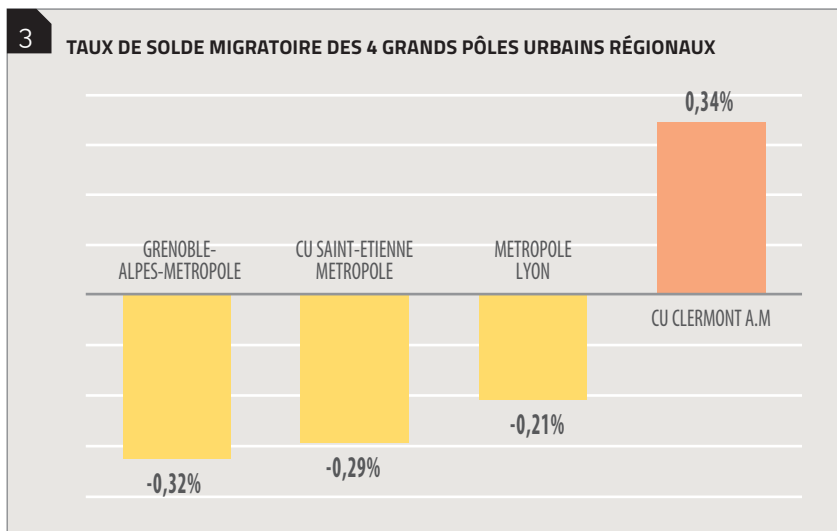
* Outre la Métropole de Lyon, le Scot de l'agglomération lyonnaise comprend la CC de l'Est Lyonnais et la CC du Pays de l'Oisan ; ces deux dernières EPCI ne représentant que 5% des habitants de l'ensemble du Scot, elles génèrent peu d'échanges migratoires avec la Métropole, ce qui peut expliquer un solde proche de 0.



Concernant les échanges avec le reste de la France, ils sont tantôt très déficitaires (Grenoble), légèrement déficitaires (Lyon), à l'équilibre (Saint-Etienne) ou encore nettement excédentaires (Clermont-Ferrand).

DES FUTURES OU ACTUELLES MÉTROPOLIS EN DÉFICIT MIGRATOIRE, À L'EXCEPTION DE CLERMONT-FERRAND QUI PRÉSENTE UN SOLDE POSITIF

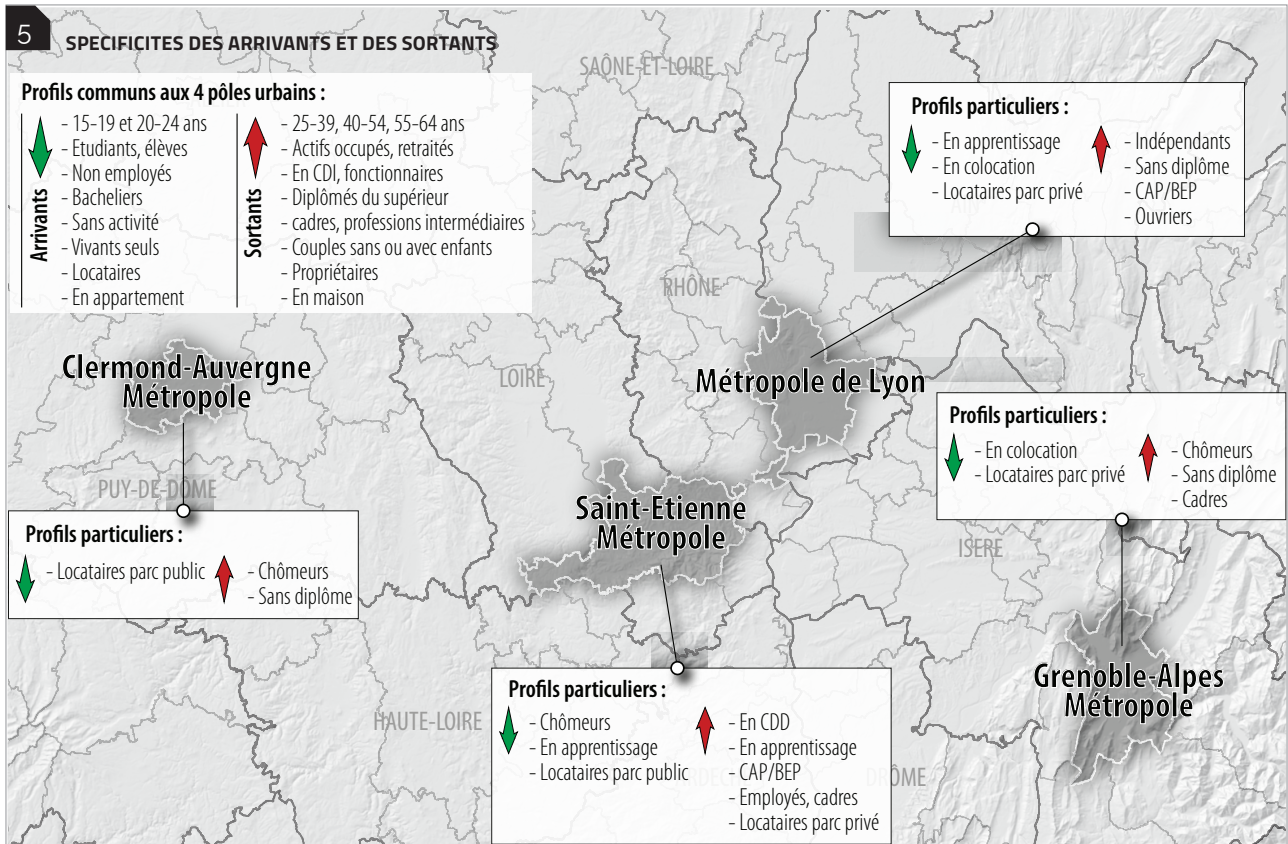
Saint-Etienne Métropole se situe dans la même dynamique que les Métropole de Lyon et de Grenoble, alors que la Communauté urbaine de Clermont connaît, à l'inverse, une forte croissance migratoire.



DES PROFILS D'ARRIVANTS ET DE SORTANTS SIMILAIRES D'UN PÔLE URBAIN D'À L'AUTRE (ÉCHELLE EPCI)

Les personnes en situation de mobilité ont des profils caractéristiques types, selon qu'elles arrivent dans les grands pôles urbains ou qu'elles en partent. Qu'on se situe dans l'EPCI de Clermont-Ferrand, de Lyon, de Grenoble ou de Saint-Etienne, les nouveaux arrivants sont particulièrement jeunes, en parcours de formation, alors que les anciens habitants sont des personnes en activité (essentiellement en CDI ou fonctionnaires), en couple, et accédant à la propriété.

Quelques spécificités existent néanmoins : la colocation est un mode de cohabitation plus courant chez les nouveaux arrivants des Métropole de Lyon et de Grenoble, les nouveaux arrivants des Communautés urbaines de Saint-Etienne et de Clermont-Ferrand sont légèrement plus nombreux dans le parc public par rapport aux anciens habitants, alors que les Métropoles de Lyon et de Grenoble accueillent davantage au sein du parc locatif privé.



| Sensibiliser les ménages à l'impact de leurs choix de localisation résidentielle : l'outil **e-mob** |

L'analyse des mobilités résidentielles pour les 4 villes centres des métropoles et communautés urbaines de la région auvergne Rhône-Alpes, montre un déficit migratoire avec les communes périurbaines ou rurales. Cette dynamique confirme les tendances observées ; par exemple, entre 1999 et 2010, à l'échelle du périmètre de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne, montrant un phénomène de desserrement résidentiel en faveur des périphéries, avec dans le même temps, le maintien de l'attractivité économique des polarités urbaines (Lyon Villeurbanne et Saint-Etienne par exemple). Ce découplage du lieu de résidence par rapport aux lieux d'emplois interroge sur la capacité des territoires à anticiper le risque de précarisation de certaines catégories de population au regard de l'évolution de leur budget transport : comment susciter une prise de conscience des ménages pour les préserver de l'éventualité d'une précarité économique suite à un choix de localisation résidentielle ?

Depuis plus de deux ans, un calculateur internet, www.e-mob.fr, propose aux ménages de connaître le coût lié à leur lieu de résidence, la typologie de leur logement, leurs déplacements quotidiens et d'évaluer les variations budgétaires dans le cas d'un projet immobilier (type de logement, localisation résidentielle), d'un changement de lieu d'emploi ou encore de mode de transport (acquisition d'un véhicule, utilisation au quotidien, variation du coût du carburant).

Le tableau de la page suivante illustre l'exemple d'un ménage résidant dans en centre-ville, avec un projet immobilier dans une commune située en zone périurbaine.

| La table des **sigles** |

CC : Communauté de Communes

CDI : Contrat à Durée Indéterminé

CU : Communauté urbaine

DOM : Département d'Outre-Mer















EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

PCS : Professions et catégories socioprofessionnelles

RP : Recensement de la population

Scot : Schéma de cohérence territoriale

	SITUATION ACTUELLE	PROJET DU MÉNAGE	EVOLUTION
	nombre d'actif 2	2	
	nombre d'enfant à charge 1	1	
	revenu annuel 30 000 €	30 000 €	
	Logement location d'un appartement avec chauffage électrique individuel de 70m ² et construit avant 1975	Achat d'une maison individuelle dans une commune périurbaine de 120m ² avec chauffage individuel au fuel	
	Loyer/Mensualité 350€	1 050€	
	Taxe d'habitation (+taxe foncière si propriétaire) 500€	2 250€	
	Distance réalisée en voiture (trajets liés à l'emploi et achat/loisirs) 1 actif travaille dans une zone d'activité située à moins de 3km et réalise les trajets en transport en commun 1 actif travaille dans une zone d'activité à 20 km et réalise quotidiennement les trajets en voiture	Lieu d'emploi identique, mais la distance est plus longue : 20km Lieu d'emploi identique, mais la distance est plus longue : 35km	 
		le ménage réalise 1000km par an, en voiture, pour les loisirs	
		le ménage possède 1 véhicule, acheté il y a plus de 5 ans. Dans ce cas il n'y a pas de coût supplémentaire lié à l'amortissement du véhicule	achat d'un véhicule
	REMARQUES		
	dépenses	logement 5 800 € transport* 2 000 € coût carburant actuel 7% coût carburant x2 12%	   
	BILAN	6 600 € 5 500 € 18% 26%	+14% x2,8 +11 points +14 points
	Temps passé dans les transports pour les 2 actifs	20'	x2,5

* coût transport = carburant + entretien + assurance + amortissement du véhicule

** situation de précarité liée aux transports : c'est-à-dire si le ménage dépense plus de 18% de son budget aux transports



6. Tableau : Source : epures e-Mob ; traitement epures /
7. Photo : Vue du Crêt de Roch, Saint-Etienne - © epures

LES DONNÉES DU TERRITOIRE

| Les mobilités résidentielles dans la Loire |

ON RETIENDRA

La Loire se caractérise par des flux migratoires équilibrés entre les entrées et les sorties, situation proche de celle du Rhône. La Communauté urbaine de Saint-Etienne connaît un léger déficit migratoire, à l'image de ce qui

est constaté dans les métropoles de Lyon et de Grenoble. Les villes centres de ces grands pôles urbains restent un lieu d'accueil privilégié pour les jeunes étudiants ou actifs arrivants d'autres régions ou départements, avant de diffuser cette population vers leurs périphéries proches ou lointaines.



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

